

Service assainissement – Pôle MOIRANS-EN-MONTAGNE

Affaire suivie par : Tiphaine PARNISARI

Tél : 06.83.64.93.14

Courriel : tiphaine.parnisari@terredemeraude.fr

Service Urbanisme

Instruction Droit des Sols

Terre d'Émeraude communauté

4, Che. Du Quart – BP 35

39 270 Orgelet

À MOIRANS-EN-MONTAGNE, le 5 janvier
2024

Objet : demande d'avis du service assainissement de Terre d'Émeraude Communauté

Vos références : PA 039 333 23 T0004- LES QUARRES - MOIRANS-EN-MONTAGNE

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier en date du 21/12/2023 par lequel vous sollicitez l'avis du service assainissement de Terre d'Émeraude Communauté au sujet du PA cité en objet et concernant l'implantation d'une zone d'activité.

Par la présente, je vous apporte les éléments demandés :

- A notre connaissance, aucun réseau public d'assainissement n'est présent au droit de la zone décrite dans le plan d'implantation annexé au présent PA. Par le fait, il n'y a pas de risque d'endommagement du réseau au moment des travaux de terrassement.

Le pétitionnaire prévoit de réaliser un réseau séparatif d'assainissement à ses frais ainsi qu'un poste et une conduite de refoulement permettant d'acheminer les eaux usées à la station d'épuration de Moirans-en-Montagne.

Nous émettons donc un avis favorable à ce projet.

L'ensemble des modalités techniques seront à faire valider par le service assainissement de Terre d'Émeraude Communauté. Il sera entre autres demandé d'équiper le poste de refoulement d'un dégrilleur et d'un dispositif de mesure des débits envoyés à la station avec une télétransmission des données.

Vous assurant que le service assainissement de Terre d'Émeraude Communauté reste à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes meilleures salutations.

Le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président,



Franck GIROD